



**Association de Directeurs, Cadres de direction
et certifiés de l'E.H.E.S.P.**

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ADC
DU 29 MAI 2015**

Site ADC : a-d-c.fr

E-mail adcregions@gmail.com

Adresse administrative

REGAIN 54

87 bis, avenue du Général Leclerc
54000 NANCY

Concernant la FORMATION PROFESSIONNELLE

Il ne reste plus que 6 mois pour que les partenaires sociaux de notre branche négocient un accord sur la formation professionnelle. Au-delà de la nécessité d'un accord de branche qui assure à long terme et sans ambiguïté les moyens indispensables à la formation professionnelle, le sujet le plus urgent est sans aucun doute de trouver un accord constitutif de l'OPCA.

Aujourd'hui, l'existence d'UNIFAF est en jeu, avec des questions quant à sa qualité de collecteur des fonds de la formation pour l'exercice 2015 et de ses possibilités pour assurer le financement des actions de formations engagées par les établissements et services. Les adhérents sont confrontés à des règles de fonctionnement temporaires qui nuisent gravement à leurs ambitions de construire des parcours de formation. A cela, s'ajoute une situation particulièrement stressante pour le personnel d'UNIFAF, en particulier dans les régions.

Il est donc urgent, de notre place d'intervenants du quotidien, tant auprès des usagers que de nos partenaires institutionnels, que les négociations reprennent avec une réelle volonté de parvenir à un accord cohérent qui pérennise l'avenir de la formation dans notre branche.

LA POSITION DE L'ADC

L'ADC alerte les partenaires sociaux sur la nécessité d'un accès à la formation pour le plus grand nombre des professionnels afin de faire face aux différentes évolutions : des politiques sociales et de l'évolution des pathologies des personnes accueillies ou accompagnées. La qualité de la prise en charge des usagers serait gravement remise en question dans le cas de la disparition d'un OPCA paritaire du secteur social et médico-social et par la baisse du taux de cotisation pour la formation professionnelle. La qualité des prestations servies aux usagers et à leurs familles passe impérativement par la formation des salariés qui les ont en charge au quotidien.

Jean-Luc PERIOLI, Président ADC